

**AVIS DE RÉCEPTION
DE VOTRE PLAINTE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE
ADRESSÉE AU
DOYEN DES JUGES D'INSTRUCTION DE PARIS**

Le Cabinet du Doyen des Juges d'instruction du Tribunal de Grande Instance de Paris,

atteste avoir reçu le 26 Septembre 2014 de la part de :

Monsieur Pierre SANE

Ayant pour avocats : Me Basile ADER, Me Mbaye Dieng

une plainte avec constitution de partie civile, en date du 13 Septembre 2014

contre : Monsieur MAGASSAOUBA

Pour : diffamation publique envers un particulier

elle est enregistrée sous la référence Doyen n° **14/756**

Pour tous renseignements, vous pouvez nous joindre au **01.44.32.62.05 ou 01.44.32.64.19**
(de 9 h à 17h du Lundi au vendredi).

Fait à Paris le 14 Octobre 2014
Le greffier



Toute correspondance concernant votre plainte doit être envoyée à l'adresse suivante :

**Tribunal de Grande Instance de Paris
Cabinet du Doyen des Juges d'instruction
4, boulevard du Palais
Escalier D - 2^{ème} étage - Bureau 118
75001 Paris**

ou déposée à la même adresse : **Accueil général de l'instruction**

du Lundi au Vendredi de 9H30 à 16H45

Escalier F - 2^{ème} étage

(Aux heures de fermeture, vous pouvez déposer vos courriers ou des pièces supplémentaires dans une boîte à lettres se trouvant à côté du gendarme au bout du couloir)

*** Pour un traitement rapide de vos courriers, rappeler impérativement le numéro visé en référence dans toutes correspondances.**

